

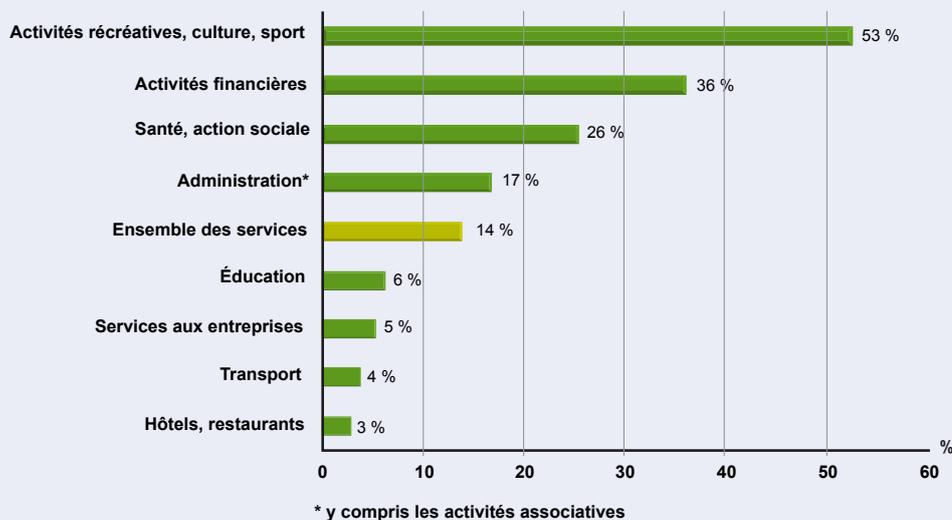


L'économie sociale en 2006

20 000 emplois majoritairement occupés par des femmes

Coopératives, mutuelles, associations et fondations jouent un rôle essentiel dans certains secteurs d'activité comme l'action sociale, la santé, les activités financières, la culture et le sport. La plupart de ces établissements emploient surtout des femmes dans des postes d'employés et de professions intermédiaires. La majorité des emplois sont à temps complet mais les associations font aussi appel au temps partiel et aux « petits boulots ».

Le poids de l'économie sociale dans l'emploi salarié des activités de service



Source : Insee, Clap 2006.

L'économie sociale regroupe des entreprises qui fonctionnent sous forme de coopérative, de mutuelle, de fondation ou d'association. Il s'agit de groupements de personnes (et non de capitaux) qui jouent un rôle économique. Fin décembre 2006, les divers établissements relevant de l'économie sociale emploient plus de 20 000 personnes, soit 9,9 % des salariés de l'île.

Parmi ces salariés, un sur trois se consacre à des activités sanitaires et sociales et un sur dix à des activités éducatives. Les activités récréatives, culturelles et sportives et les activités financières rassemblent quant à elles respectivement 8 % et 7 % des effectifs.

Si l'économie sociale emploie un salarié sur dix dans l'économie réunionnaise, sa place est beaucoup plus importante dans certains secteurs économiques, notamment celui des services. Ainsi plus de la moitié des salariés des activités récréatives, culturelles et sportives en dépendent. Elle occupe aussi une place majeure dans les activités financières avec plus du tiers des salariés ainsi que dans le domaine de la santé et de l'action sociale (30 %). Elle reste active dans l'agriculture (13 %) mais elle est peu présente dans l'industrie (moins de 2 %) et quasi inexistante dans le commerce ou la construction (moins de 1 %).

Coopératives, mutuelles et fondations

Parmi les coopératives on compte 126 établissements employeurs*, et 1 500 salariés en 2006, soit près de 8 % de l'effectif de l'économie sociale. Près des deux tiers de ces salariés travaillent pour les coopératives de crédit. La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion se distingue avec 31 établissements.

Les établissements mutualistes, au nombre de 41, emploient 500 salariés, soit 2,5 % des effectifs de l'économie sociale. Leurs effectifs sont répartis de manière égale entre ceux qui répondent au code de la mutualité et ceux qui sont régis par le code des assurances. Mais ces derniers ne sont que quatre, au lieu de 37 pour les premiers.

Les fondations comptent 35 établissements mais presque 1 500 salariés, soit 7 % du total de l'économie sociale. La Fondation du Père Favron regroupe à elle seule 30 établissements.

* Il s'agit des établissements employeurs au cours de l'année 2006, certains peuvent ne pas avoir de salariés au 31 décembre.

La place prépondérante des associations

Avec 1 500 établissements employeurs et 16 600 salariés, les associations forment, à elles seules, près de 90 % des établissements et plus de 80 % de l'effectif salarié de l'économie sociale. Dans ce milieu associatif, l'action sociale regroupe plus du quart des salariés et le domaine de l'éducation 12 %. Le champ sportif regroupe seulement 5 % des effectifs mais 21 % des établissements. Les structures sportives fonctionnent en effet largement sur la base du bénévolat et emploient donc peu de personnel. La catégorie « non classé », reprenant le code d'activité 913E (organisations associatives non classées ailleurs), regroupe un grand nombre d'associations (40 %). C'est même le cas pour la plus imposante association de l'île, l'ARAST*. Cette absence de classification limite donc la pertinence des analyses par domaine de compétence.

Dans le milieu associatif, seulement 62 % des postes principaux sont à temps complet. Les domaines de l'aide sociale à domicile et du service aux entreprises ne recrutent qu'une minorité de leurs employés sur la base du temps complet (respectivement 21 et 37 %). Au contraire, la plupart des salariés des coopératives, des mutuelles et des fondations sont à temps complet. Au total 66 % des postes de l'économie sociale sont à temps complet, contre 78 % dans l'ensemble de l'économie de l'île.

* Association régionale d'accompagnement social territorialisé.

Établissements employeurs et effectif salarié par famille et sous-famille de l'économie sociale en 2006

Familles et sous-familles de l'économie sociale	Établissements employeurs		Effectif salarié au 31/12	
	Nombre	%	Nombre	%
COOPÉRATIVES	126	7,2	1 540	7,7
Coopératives du domaine agricole	37	29,3	488	31,7
Coopératives de crédit	66	52,4	932	60,5
Coopératives de production	3	2,4	10	0,7
Coopératives autres	20	15,9	110	7,1
MUTUELLES	41	2,4	500	2,5
Mutuelles régies par le code de la mutualité	37	90,2	255	51,0
Mutuelles régies par le code des assurances	4	9,8	245	49,0
ASSOCIATIONS	1 535	88,4	16 642	82,6
Social : aide à domicile	11	0,7	429	2,6
Social : aide par le travail	10	0,7	477	2,9
Social : accueil des personnes handicapées	11	0,7	404	2,4
Social : accueil des personnes âgées	5	0,3	179	1,1
Social : crèches et garderies	48	3,1	616	3,7
Social : autres actions sociales	115	7,5	2 075	12,5
Éducation : formation initiale	17	1,1	421	2,5
Éducation : recherche et développement, autres enseignements	53	3,5	1 057	6,3
Éducation : formation pour adultes et formation continue	38	2,5	587	3,5
Santé	45	2,9	392	2,4
Sport	320	20,9	880	5,3
Culture et loisirs	144	9,4	713	4,3
Hébergement et restauration	19	1,2	165	1,0
Transports	23	1,5	318	1,9
Services aux entreprises	42	2,7	873	5,2
Autres secteurs	28	1,8	303	1,8
Non classé	606	39,5	6 753	40,6
FONDACTIONS	35	2,0	1 455	7,2
TOTAL	1 737	100	20 137	100

.Source : Insee, Clap 2006



Beaucoup de femmes et peu de jeunes parmi les emplois principaux

Les activités exercées par l'économie sociale conditionnent fortement la structure par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle des emplois principaux occupés au cours de l'année. Globalement, les femmes sont très nettement majoritaires en occupant 53 % des emplois. Elles représentent plus des 2/3 des postes dans les fondations et les mutuelles (jusqu'à 73 % pour celles régies par le code de la mutualité). Si les hommes sont plus représentés dans les coopératives en général, les femmes restent plus nombreuses (56 %) dans les coopératives de crédit. Concernant les associations, les femmes s'imposent dans la santé (69 %) mais aussi dans le domaine social (65 %) où elles détiennent les postes de l'aide à domicile, des crèches et des garderies. Elles sont également majoritaires dans le domaine de l'éducation. Elles sont en revanche de peu minoritaires dans les associations culturelles et de loisirs et nettement dans les associations sportives (29 %). Ces chiffres contrastent avec la situation générale de l'économie de l'île où les hommes représentent 59 % des postes principaux occupés.

Les jeunes de moins de 26 ans sont assez peu présents dans l'économie sociale. Avec 13 %, leur part est inférieure de 5 points à celle observée pour toute l'économie. Cette part est même réduite à moins de 10 % dans les fondations qui se démarquent par une forte proportion de salariés de plus de 51 ans (21 %). Les associations intervenant dans l'éducation se signalent aussi par un nombre de jeunes particulièrement faible, 6 % en moyenne. Une seule des sous-familles de l'économie sociale affiche une part des moins de 26 ans supérieure à celle de l'économie régionale : les associations de services aux entreprises comptent 21 % de jeunes dans leurs rangs.

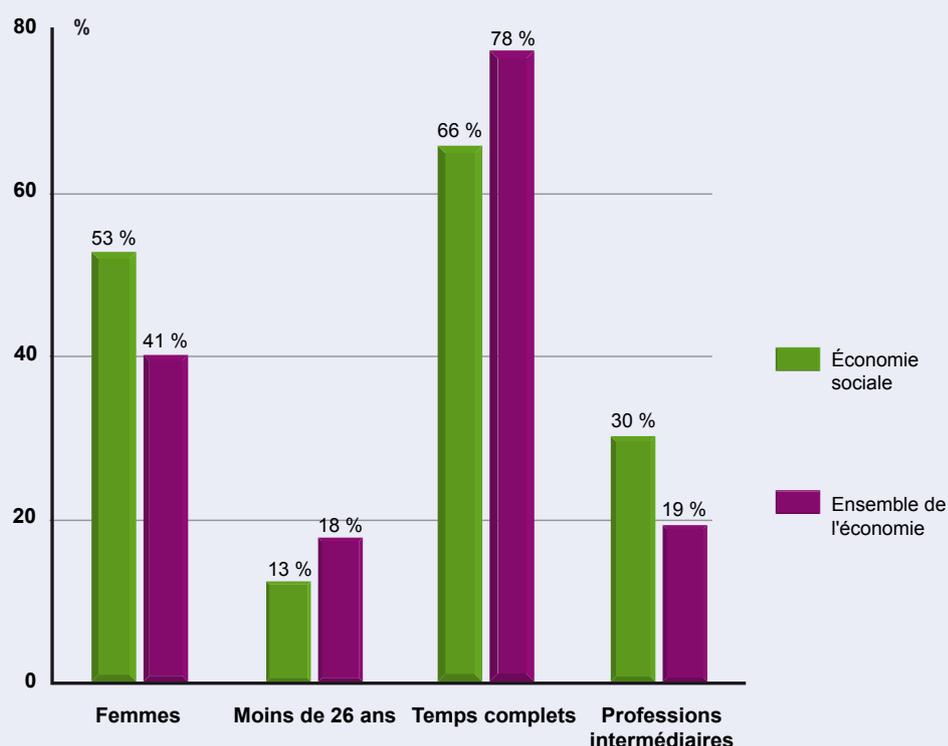
Les professions intermédiaires surreprésentées

L'économie sociale comporte un grand nombre de professions intermédiaires. Elles sont particulièrement présentes dans les mutuelles (60 % des emplois pour les mutuelles régies par le code des assurances). Elles dominent aussi dans les coopératives de crédit (46 %) et dans les associations à mission éducative (41 %).

La part des cadres est très variable selon les domaines de l'économie sociale. Elle atteint jusqu'à 42 % dans les associations plutôt centrées sur la recherche et le développement et 29 % dans les associations culturelles et de loisirs. Elle s'échelonne entre 9 % et 22 % dans les fondations, mutuelles et coopératives et ne dépasse pas 6 % dans les associations du domaine social. Malgré la forte présence des femmes dans l'économie sociale, les hommes occupent la majorité des postes de cadres dans les mutuelles et les coopératives y compris celles de crédit. Les femmes sont plus présentes dans l'encadrement des associations.

La proportion des employés (39 %) reste dans la moyenne de l'économie régionale (38 %) même si elle est en retrait dans les coopératives (26 %). Elle varie dans les associations avec leur champ d'intervention : un poste sur cinq dans l'éducation en général mais deux sur trois dans l'hébergement et la restauration. Les ouvriers sont sous représentés, ils sont même totalement absents des mutuelles.

Quelques caractéristiques des postes principaux de l'économie sociale.



* postes principaux au 31 décembre.

Source : Insee, Clap et Dads 2006.

Définition des professions intermédiaires :

L'appellation "professions intermédiaires" est une création de la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Deux tiers des membres du groupe occupent effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés.

Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social ; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.

Des salaires hétérogènes

Le salaire horaire net moyen est un peu plus faible que dans l'ensemble de l'économie (10,86 € contre 10,99 €). Cependant, au sein même de l'économie sociale, les écarts peuvent être importants d'une famille à l'autre. Ainsi le salaire horaire net moyen des coopératives (15,11 €), soutenu par celui des coopératives de crédit, est supérieur de plus de 5 € au salaire horaire net moyen dans les associations. Ces mêmes associations connaissent, elles-mêmes, une forte disparité qui s'explique surtout par une structure d'emploi différente selon le domaine de compétence. Ainsi, dans la santé, le salaire horaire net moyen est de 16,34 € car le quart des emplois sont des postes de cadres, les plus rémunérateurs. Il n'y a par contre que 2 % de cadres dans les crèches et garderies où le salaire atteint alors 7,86 €.

Comme pour l'ensemble de l'économie il existe une différence de traitement entre les femmes et les hommes. Dans les mutuelles le salaire horaire net moyen des hommes est même supérieur de plus de 4 € à celui des femmes. Ils n'occupent pas, il est vrai, les mêmes fonctions : seuls 19 % des hommes ont un poste d'employé, contre 47 % des femmes.

Le salaire horaire net moyen des postes principaux

	en euros		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Économie sociale	11,07	10,69	10,86
Coopératives	15,95	14,06	15,11
Mutuelles	16,76	12,64	13,86
Associations	9,83	9,83	9,83
Fondations	15,88	13,92	14,62
Ensemble de l'économie	11,22	10,65	10,99

.Source : Insee, Dads 2006

À côté des emplois principaux, les « petits boulots » surtout dans les associations

L'économie sociale se singularise aussi par l'importance des postes dits annexes ou occasionnels, occupés sur une courte durée ou associés à un faible salaire, et qu'on peut appeler « les petits boulots ». Ces postes occasionnels correspondent à 20 % des emplois offerts en 2006 soit 5 points de plus qu'à l'échelle de toute l'économie réunionnaise. Ce sont les associations qui regroupent la quasi-totalité (95 %) des postes occasionnels de l'économie sociale. Ils y représentent près de 23 % des postes, au lieu de 4 % dans les coopératives, 8 % dans les fondations mais plus de 10 % dans les mutuelles (16 % pour celles régies par le code de la mutualité).

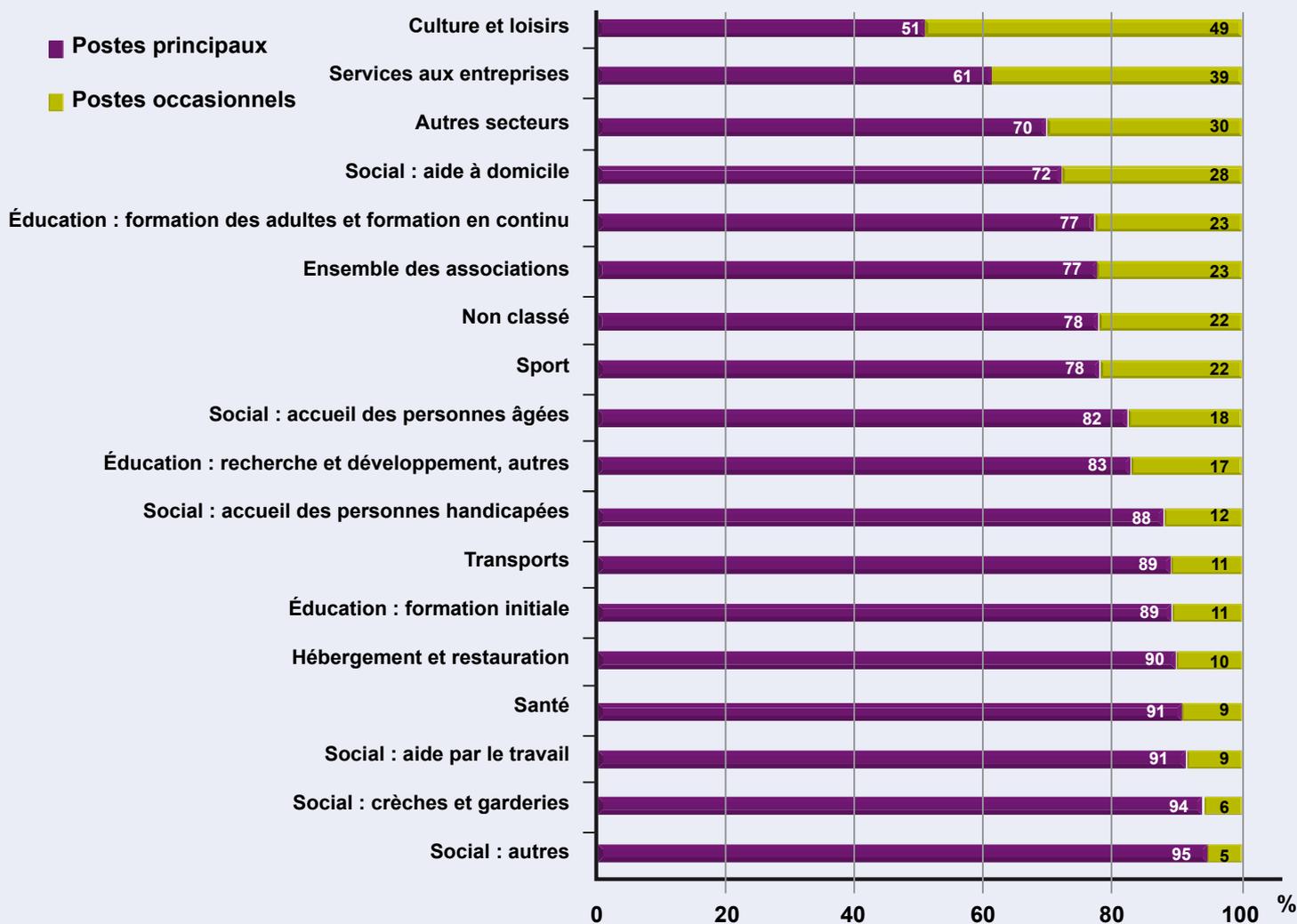
Les domaines des services aux entreprises et de la culture et des loisirs font la part belle à ces emplois qui couvrent respectivement 49 % et 39 % de l'offre. Ils représentent par contre moins de 10 % des postes dans les crèches et garderies associatives, l'aide par le travail et la santé.

Comme les postes principaux, ces postes sont très majoritairement occupés par des femmes (58 %) mais laissent par contre une place plus importante aux jeunes de moins de 26 ans (31 %). Les « temps complets » ne représentent que le quart des emplois occasionnels. Le salaire horaire net moyen des postes annexes est inférieur à celui des postes principaux; il va de 12,93 € dans les fondations à 8,55 € dans les coopératives.

Pierre THIBAUT assistant d'étude



Postes principaux et postes occasionnels dans les associations, par sous-famille.



Source : Insee, Dads 2006.

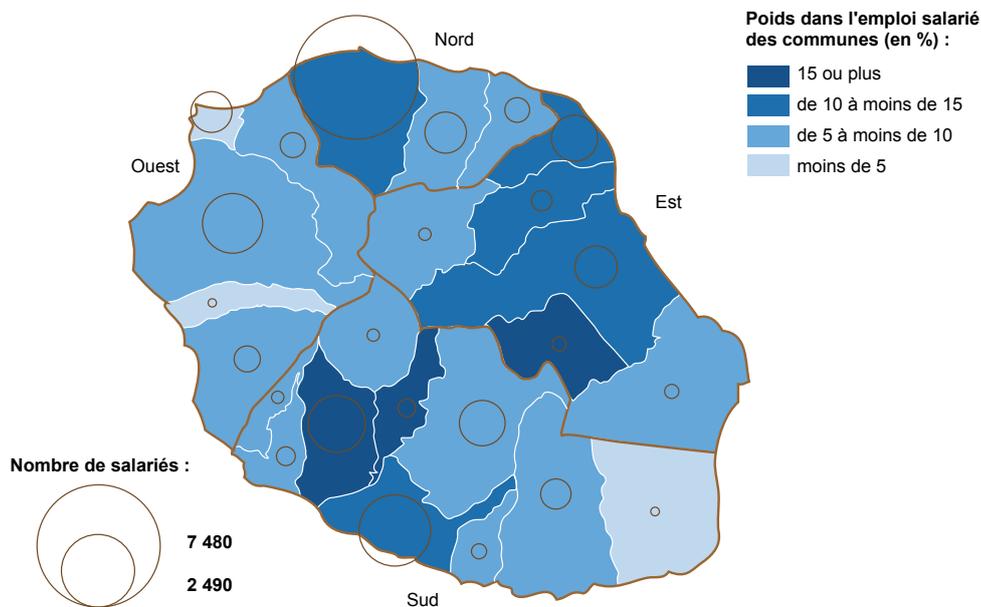


Concentration des emplois à Saint-Denis

Le chef-lieu du département centralise la plupart des établissements-sièges, gros pourvoyeurs d'emplois salariés. Saint-Denis se démarque ainsi nettement avec 37 % des salariés de l'économie sociale. Pour autant, l'économie sociale reste présente au sein de chaque commune mais son poids dans l'effectif salarié est disparate d'une commune à l'autre. Ainsi plus de 16 % des salariés de la Plaine-des-Palmistes et de l'Entre-Deux relèvent de l'économie sociale. Ceci n'est vrai en revanche que pour moins de 4 % des salariés de Saint-Philippe et de Trois-Bassins.

Le Nord regroupe 31 % des établissements employeurs de l'économie sociale mais 42 % des effectifs avec 8500 salariés. Si l'Est peut apparaître comme le parent pauvre avec seulement 14 % des établissements et 11 % des salariés, le poids de l'économie sociale dans cette zone d'emploi (11 %) reste au-dessus de la moyenne régionale. C'est en fait dans l'Ouest que le poids de l'économie sociale est le plus faible (7 %). Les fondations sont plutôt implantées dans le Sud et l'Est, les autres familles privilégient le Nord et le Sud.

Répartition par commune des effectifs salariés de l'économie sociale.



Source : Insee, Clap 2006.



Augmentation des effectifs de l'économie sociale en 2006

Évolution de l'emploi salarié dans l'économie sociale au 31 décembre de chaque année

	2004	2005	2006	Évolution en %	
				05 / 04	06 / 05
Coopératives	1 440	1 483	1 540	3,0	3,8
Mutuelles	494	498	500	0,8	0,4
Associations	14 434	14 559	16 642	0,9	14,3
Fondations	1 460	1 391	1 455	-4,7	4,6
TOTAL	17 828	17 931	20 137	0,6	12,3
Poids de l'ES en %	9,47	9,23	9,91		

L'économie sociale a nettement augmenté ses effectifs salariés au cours de l'année 2006. Les associations et les coopératives ont embauché, tandis que les fondations et les mutuelles ont consolidé leur volume d'emploi. Au total 2200 emplois nouveaux sont décomptés au 31 décembre 2006. Cette forte progression (+12 %) a compensé la stagnation de 2005 et permis d'augmenter d'un demi-point la part de l'économie sociale dans l'effectif salarié total.

Ce sont les associations qui ont créé la plupart des nouveaux emplois de 2006. Il semble que beaucoup de ces emplois aient eu pour finalité de lutter contre l'épidémie de chikungunya et d'aider les personnes les plus affectées. De nombreuses associations ont mené des activités de démoustication, d'information et de soutien aux personnes vulnérables victimes de la maladie.

.Source : Insee, Clap



L'économie sociale

L'économie sociale rassemble quatre grandes familles d'entreprises : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Ces organismes s'inspirent des principes de 1845, principes repris dans la charte de 1980 : non-rétribution individuelle des profits réalisés, liberté d'adhésion, gestion démocratique selon le principe " une personne = une voix ", utilité collective ou sociale du projet. Le périmètre statistique de l'économie sociale a été revu en 2008 par l'Insee en partenariat avec le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRS) et la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIIESES). Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques (société mutuelle, SARL ou SA coopérative, association, etc.) dont sont exclues certaines activités définies

par le code APE* de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses. Ainsi, les GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), les comités d'entreprises et les congrégations sont sortis du champ.

Cette étude se limite à la comptabilisation des établissements employeurs et des emplois salariés. Néanmoins, l'importance de l'économie sociale dépasse cette seule approche comptable. Elle exerce en effet une forte influence sur des enjeux tels que le lien social ou l'animation des territoires, domaines que l'étude ne prétend pas mesurer. D'autre part, il est à noter que le bénévolat, non pris en compte dans ces statistiques, représente une source de main-d'œuvre non négligeable pour l'économie sociale.

Le poids de l'économie sociale dans l'emploi salarié est établi à partir de la source CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), qui utilise des données is-

sues de plusieurs fichiers (Sirene, Urssaf, Dads, fichier des agents de l'État...). Toute l'économie, excepté le champ des particuliers employeurs, est prise en compte.

Les 20137 emplois comptabilisés à La Réunion sont les postes de travail pourvus au 31 décembre 2006, hors « postes annexes ». Ce sont donc des postes non annexes ou dits principaux. Pour caractériser l'emploi, l'ensemble des postes principaux pourvus au cours de l'année est retenu et toute l'économie, sauf l'agriculture et les particuliers employeurs, est pris en compte (source : DADS). Les postes annexes ou occasionnels sont ceux qui, de par leur durée (moins de 30 jours et moins de 120 heures sur l'année) ou le niveau de salaire associé (moins de trois SMIC mensuels sur l'année) ne peuvent pas être considérés comme des emplois principaux sur l'année.

**Activité Principale de l'Établissement.*



Publication apériodique de l'Insee-Réunion en collaboration avec ses partenaires locaux.

n°3 - Novembre 2008
ISBN : 978-2-11-098520 0
Dépôt légal n°08 00 55
Directeur de la publication : Pascal CHEVALIER
Rédactrice en chef : Colette BERTHIER
Conception Graphique : Design System
Imprimerie : Color Print

© INSEE-2008 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document sur le site : www.insee.fr/reunion

Ont participé à la réalisation de cette publication :

- Nelly ACTIF, chef de la division étude, Direction régionale de l'Insee.
- Frédéric ANNETTE, directeur de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de La Réunion.
- Guilaine DAVID, correspondante régionale de la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIIESES).
- Frédéric IBAO, chargé de mission à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de La Réunion.
- L'article a été rédigé par Pierre THIBault, assistant d'étude, Direction régionale de l'Insee.